934 (2017-2018) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2017-2018

23 OCTOBRE 2017

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Daele à Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, sur « l'impartialité dans l'octroi des subsides accordés par Monsieur le Ministre »

par

M. Daele

site internet : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Daele à Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, sur « l'impartialité dans l'octroi des subsides accordés par Monsieur le Ministre »

Le Parlement de Wallonie,

A. Ayant entendu l'interpellation de Monsieur Daele à Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, sur l'impartialité dans l'octroi des subsides accordés par Monsieur le Ministre;

B. Vu la réponse du Ministre et le débat qui a suivi;

Demande au Gouvernement wallon,

– de rappeler au Ministre en charge du Bien-être animal de veiller à ce que l'octroi des subsides se fasse sur base objective, impartiale et dans le sens de l'intérêt général.

M. DAELE